

Objectifs

- Maîtriser les bases du droit social
- Maîtriser les spécificités des conventions collectives du Bâtiment
- Sécuriser les pratiques à l'aide d'exemples concrets

Public Visé

Artisans, Chefs d'entreprise, Collaborateurs en charge de la gestion du personnel

Pré Requis

Français lu, parlé, écrit

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les bases du droit social
- Maîtriser les spécificités des conventions collectives du Bâtiment
- Sécuriser les pratiques à l'aide d'exemples concrets

Méthodes et moyens pédagogiques

- Support de cours sur clé USB remis à chaque stagiaire
- Remise d'outils pratiques (trame d'audit social)
- Mise en application immédiate

Parcours pédagogique

L'embauche et l'établissement du contrat de travail, spécificité BTP :

- Choisir le contrat le plus adapté (CDD, CDI, CDI de chantiers)
- Les périodes d'essai
- Cartes BTP
- L'option ou non pour l'abattement frais professionnels de 10 %
- Les salaires minimums conventionnels et les seuils d'accueil

L'exécution du contrat de travail :

- Les indemnités de petit déplacement : trajets / transports / repas
- Le temps de travail : pointages / heures supplémentaires
- Le pouvoir disciplinaire
- L'obligation de sécurité de résultat
- La modification du contrat de travail

La rupture du contrat de travail :

- La démission
- La rupture conventionnelle
- Le licenciement disciplinaire
- Le licenciement pour inaptitude
- Le préavis

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur qualifié. Juriste en droit social spécialisé BTP

Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Selon la nature du handicap et le lieu de formation, merci de nous contacter au 03.83.95.77.50 afin que nous mettions en place des dispositions adéquates durant les journées de formation.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 5 à 10 Personnes